

§ II- LETTRES, N°35

1- A SA FAMILLE, N°35

A SON FRERE EMILE, N°23

+

D. Barèges, Veille de la fête de
S^t. Dominique, 3 Août 1861.

Bien cher frère,

Je viens d'apprendre par une lettre de Georgina à Théophile que tu étais allé chercher Lucy à Bordeaux, ~~et-que~~ pour cause de maladie et que son état devenait déjà presque inquiétant. Je ne m'attendais pas à une nouvelle si imprévue et il faut que cette maladie ait été bien subite puisqu'en me parlant de tes enfants tu ne m'en avais rien dit. Je t'en prie, si tu peux trouver un moment, tire-moi de l'incertitude où je suis et donne moi quelques détails. En attendant, crois bien que je m'associe à toutes vos peines et que je les comprends. C'est votre unique fille et elle est arrivée à l'âge où les enfants commencent à ~~deviennent~~ devenir ~~aux~~ pour les parents plutôt un soutien qu'une charge, à cet âge le plus intéressant de la vie peut-être où l'on va sortir de la jeunesse pour entrer dans l'adolescence. Pauvre frère, je comprends tes peines, tes inquiétudes, tes douleurs et je voudrais pouvoir les partager de près, je te l'assure.

Mon départ de Barèges, tu le sais peut être déjà, est fixé au 13 Août prochain; Le T.R.P. Lacordaire ne m'a pas autorisé cette année à passer dans ma famille, il consent seulement à ce que je demeure à notre Couvent de Bordeaux, trois jours: les 14, 15 et 16 Août, afin que ~~ceux~~ je puisse y voir ceux de mes parents qui pourront venir à Bordeaux. J'étais bien assuré que tu trouverais le moment d'y venir toi-même, soit avec Constance, soit seul au moins. Je me proposais d'aller avec toi voir Fernand au Lycée. Si les



choses peuvent aller ainsi, viens de préférence le 14 ou le 16, parceque le 15 je serai occupé en partie par les Offices et que je me propose d'employer le reste du temps à faire quelques visites que je dois à Bordeaux.

Cependant si Lucy était gravement malade il ne serait pas raisonnable, je le sens bien, de la quitter pour me venir voir, moi-même je souffrirai de passer si près de Cadillac sans aller la voir et lui porter quelques bonnes paroles. Je vais donc écrire au T.R.P. Prieur de S. Maximin afin d'obtenir de lui (dans le cas où elle serait très-gravement malade-, il ne m'accordera que dans ce cas) de partir ~~pour~~ Cadillac le 16 au soir pour Cadillac d'où je repartirais pour Toulouse le lendemain dans la matinée. Tu serais assez bon, j'en suis sûr, pour payer le surplus de dépenses que cela pourrait m'occasionner, ce qui du reste serait sans doute bien peu de chose. Demander à passer à Cadillac ~~ces~~ tous ces 3 jours, serait aller contre les intentions du T.R.P. Provincial.

Cher frère, je ne t'ai encore rien dit de ta dernière lettre et cependant elle m'a été bien agréable, d'autant plus que je ne m'attendais pas à la recevoir si promptement. Nous ne sommes pas entièrement d'accord sur ce que tu me dis au sujet de la richesse et de la pauvreté, mais sans renoncer à te dire ~~un~~ autre jour ma pensée là dessus, loin de là! Je crois pour le moment devoir laisser de coté cette question qui serait oiseuse au milieu des préoccupations bien autrement sérieuses qui t'entourent Je préfère te parler d'une autre chose qui ne manque pas aussi d'être un peu sérieuse à son point de vue et au mien. Tu vois que je commence de bonne heure à user de la permission que tu m'as largement octroyée de ~~me~~ te dire tout ce que je pense à ton sujet. Il s'agit d'un fait que j'aimerais à entendre de ta propre bouche ou de ta propre main parceque d'abord celui de qui je le tiens m'a déclaré n'être lui-même qu'imparfaitement renseigné, et qu'ensuite il est bon, pour fixer son opinion, d'entendre plusieurs voix et plusieurs avis. Je m'abstiens donc complètement de juger le fait; seulement ce fait a eu un résultat incontestable et que je ne puis m'empêcher de déplorer. Myrta, notre Soeur, que

accolade au crayon, en face du premier paragraphe, d'une main étrangère.



tu sais, comme moi, si bonne, & bien qu'elle puisse avoir ses petits travers de caractère comme chacun a les siens, Myrta, (est-ce à tort ou à raison?) n'ose plus mettre les pieds chez toi dont elle croit avoir été chassée avec prière de n'y plus reparaitre à l'avenir. Or, cela est-il bien possible? N'est-ce pas là ~~un~~ le résultat manifeste de quelque malheureux malentendu? Et toi, qui fais profession d'une si grande tolérance et patience envers toutes personnes, même étrangères, même ridicules et insolentes, pourrais-tu bien supporter plus longtemps que ta soeur, ta propre soeur, la soeur de ton frère et de la soeur que tu as tant aimé, vive désormais à tes côtés comme une étrangère, n'osant plus t'adresser la parole ni te visiter dans ta propre maison. J'admets que tous les torts soient de son côté (bien qu'il soit très rare qu'il n'y en ait pas de part et d'autre) est ce donc que les sentiments que tu professes, joints à l'amitié naturelle du sang qui doit vous unir l'un et l'autre ne suffiraient pas à te décider à faire cesser cet état de choses anormal pour entrer avec elle dans des véritables relations de frère à soeur, supportant patiemment ses défauts, si elle en a, à titre de revanche, car nous en avons tous et toi comme les autres, sois en bien sûr, quoique avec les meilleures intentions du monde?

Non, je ne puis croire que cela durera; quoi qu'on puisse jamais m'en dire, je ne le croirais jamais. Je ne le croirai jamais avant que toi-même ne viennes me dire ou m'écrire: Eh bien oui! être tolérant et patient envers tous et pour tout, voilà ma théorie, mais en pratique je fais et veux faire l'opposé - Jamais tu ne feras ainsi.

Adieu, bon et cher frère, merci de tes bonnes lettres et crois-moi toujours tout à toi de coeur,

fr. Jean-Jos. Lataste
des ff. Prêch.

Mes amitiés à Constance. Un baiser à Raoul et Evard, et plus qu'aux autres, à Lucy.

Accolade au crayon, de la 18 ème ligne du quatrième paragraphe de cette lettre à la fin, d'une main étrangère.

